Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Mars** 2023 **n°198**

7 logements locatifs au lotissement Le Bordage

Application mobile citoyenne
Page 4

Pollinarium Sentinelle
Page 5

Scène de crime à l'espace Prévert
Page 9

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Un effort sans précédent pour le logement public

Ce 9 mars dernier, lors de l'inauguration des logements récemment livrés au Bordage, je me suis réjouis de la relation de confiance que La Séguinière entretient avec le bailleur choletais Sèvre Loire Habitat.

La commune, comme vous le savez, accuse un déficit important de logements publics au regard des exigences de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) ; il est donc important de pouvoir compter sur un partenaire historique pour promouvoir, sur le territoire, plus d'habitat à loyer modéré.

Madame Isabelle LEROY, présidente de SLH, a parlé, dans son allocution d'un challenge à relever et s'est dit décidée à mener à bien ce défi de la mixité sociale ainsi que celui de la fin de l'artificialisation des sols annoncée pour 2050.

La présidente a rappelé que Sèvre Loire Habitat est avant tout un donneur d'ordre qui travaille majoritairement avec des entreprises locales. C'est important pour le maintien de l'emploi et le développement économique de notre agglomération particulièrement en lien avec le logement.

Madame LEROY a remercié vivement la municipalité pour la confiance qu'elle accorde à SLH et a rappelé que l'Office Public de l'Habitat du Choletais saura être au rendez-vous des futurs projets.

———

A La Séguinière, le parc de locatifs s'étoffe donc de 7 nouveaux logements qui vont compléter l'habitat social recensé l'an dernier par les services de l'Etat.

Types de logement au 1/1/2022	Nbre
Log. Sociaux conventionnés	99
Log. Conventionnés ANAH	6
Foyer logement	12
Total	117

Les logements ainsi recensés représentent environ 7% du nombre de résidences principales ce qui reste très éloigné des dispositions de l'article L.302-5 du code de la construction et de l'habitation, issu de l'article 55 de la loi SRU, qui imposent à une commune appartenant à un EPCI de plus de 50 000 habitants et comptant plus de 3 500 habitants de disposer de 20% de logements à loyer modéré.

La commune est de ce fait susceptible d'être soumise à un prélèvement sur ses ressources fiscales à compter du 1er janvier de l'année qui suit l'arrêt de l'inventaire... elle doit donc poursuivre ses efforts.

Un engagement de plus de 725 000 € en faveur de l'habitat à loyer modéré

La mise à disposition d'une parcelle de 2 100 m², à Sèvre Loire Habitat, pour la construction des 7 logements précités est évaluée à **168 000 €** (2 100 m² x 80 €).

Par ailleurs, un espace au cœur du bourg d'une superficie de 5 000 m² est destiné à la réalisation de 6 lots libres de constructeurs et 5 logements sociaux. La commune a acheté en 2015 une maison pour ouvrir l'accès à cet espace et a engagé les travaux de viabilisation fin 2022. Le déficit global prévisionnel du lotissement devrait être de l'ordre 260 829 €. Ramené au nombre de logements, ce déficit représente **118 559 €** pour l'opération locative qui sera là aussi confiée à Sèvre Loire Habitat.

Il ne faut pas oublier que la commune a acquis, par préemption, différentes propriétés bâties, situées à proximité immédiate des commerces et des services, depuis 2020 :

Une maison d'habitation rue du Sacré-Cœur permettra à la société PODELIHA de démarrer, sur le terrain de 3 740 m², un programme de 15 logements locatifs à loyers modérés. Le coût d'achat du terrain a été de **209 000 €.**

Deux maisons voisines acquises rue du Paradis pour un total de **150 000 €** vont donner la possibilité d'ériger sur une surface de 775m² une opération mixte (commerce au rdc / 5 logements locatifs à l'étage).

Une parcelle de 2 300 m² a également été détachée de l'emprise foncière propriété de la Maison d'Accueil. Cet espace que la commune a acheté pour un montant de **42 000 €** est destinée à recevoir une opération groupée de construction de 5 à 6 logements sociaux.

Enfin, la commune est devenue propriétaire, pour une somme de 187 760 €, 3,4 ha de terrain pour la réalisation d'un lotissement, de 70 habitations, commercialisable de 2024 à 2026. Une opération dédiée comprenant 28 logements intermédiaires est envisagée sur environ 20% de la superficie de la zone à aménager. La quote-part du foncier pour ces futurs logements locatifs représente donc **37 552 €** (182 400 € x 20%).

L'engagement financier de la commune de La Séguinière, sur les 3 dernières années, pour mobiliser du foncier public en faveur du logement locatif est de plus de 725 111 €.

De 2020 à 2022, nous avons pu bénéficier d'une exemption exceptionnelle aux dispositions de la loi SRU et n'avons pas été assujettis au prélèvement sur nos ressources fiscales. Nous espérons que les efforts entrepris ces dernières années pour les projets à venir seront reconnus et prolongerons l'exemption pour les 3 prochaines années.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
03/02	Sacha HETTICH
03/02	Emy LANGUILLE
07/02	Olivia COUMAILLEAU
11/02	Maël MACÉ
18/02	Honoré MARGOTTIN

Décès	
17/02	Joseph GUIMBRETIERE - 92 ans
28/02	Claire CASSANY - 72 ans née CHEVALLIER
28/02	Olivier HUREAU - 53 ans

Autres infos

En couverture :
Inauguration des logements locatifs du lotissement Le Bordage
Jeudi 9 mars 2023

Edition n°198 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 17 mars 2023

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Plantation d'arbres pour les bébés 2022

Samedi 4 mars 2023

Alors que la préservation des grands arbres en zones urbanisées pour maintenir des îlots de fraîcheur fait l'objet d'un consensus, tout comme la plantation de nouveaux arbres dans les projets d'aménagements urbains, la commune propose une autre occasion pour contribuer à une reconnexion avec la nature en ces temps de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité : des plantations d'arbres pour les Bébés nés en 2022.

La commune a organisé une nouvelle plantation participative dans l'espace vert à l'arrière de la mairie le samedi 4 mars à 11h00. Une quinzaine de personnes parmi les 33 familles ayant donné naissance à un enfant l'an passé ont participé à ce moment convivial à l'issue duquel un vin d'honneur était offert.

Il est en effet de coutume dans bien des cultures de planter un arbre à la naissance d'un enfant, parce que l'arbre est symbole de vie, de longévité et qu'il accompagnera ainsi l'enfant tout au long de sa vie. Deux cerisiers du Japon ont ainsi été plantés ce jour-là.

Concertation avec les habitants

Samedi 11 mars 2023

Les habitants du lotissement des Jardins de la Moine ont été invités à échanger avec les élus sur l'aménagement de l'espace public central de leur quartier.

Agissant en véritable point de rencontre, cet aménagement permettra à chaque personne de partager des moments conviviaux où petits et grands pourront prendre plaisir à utiliser les équipements sportifs et ludiques en ce lieu de rassemblement pour tous.

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Mars	Avril
Fruits et légumes (Richou)	22-29	5-12-19-26
Fromager (Beillevaire)	22-29	5-12-19-26
Charcuterie - Traiteur (Boutique Gourmande)	22	Absence
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	22-29	5-12-19-26
Association Amitié Sandogo	22	5-19
Poissonnier (La Marée)	22-29	5-12-19
Rempaillage (M. Girard)	22	12-19
Pommes (GAEC Augereau)	22	5-19
Produits du terroir	22	5-19
Horticulteur (Papin)	29	12-26

Quelques informations complémentaires : les produits du terroir, présents sur le marché depuis plusieurs années, adoptent le rythme de présence d'un mercredi, tous les quinze jours, avec régularité.

DON DE COMPOST

La commune propose, aux habitants qui le souhaitent, une nouvelle permanence de don de compost gratuit afin de fertiliser leur jardin, plantations ou gazon. Le compost provient des déchets verts broyés, issus de la taille effectuée par les agents, ainsi que de la transformation des déchets du composteur du restaurant scolaire.

Pour pouvoir en bénéficier, les personnes intéressées doivent s'inscrire préalablement en mairie. La récupération du compost gratuit aura lieu, en libre-service, le samedi 15 avril (inscription jusqu'au 11 avril) à l'ancien éco-point de la Prairie (derrière l'aire de Camping-car) de 9h00 à 11h00. Un créneau sera fixé avec les services au moment de l'inscription.

APPLICATION MOBILE CITOYENNE

La nouvelle application mobile de La Séguinière est disponible depuis la mi-février sur Apple Store (IOS) et Play Store (Androïd).

Avec une ergonomie simple et agréable, l'application commercialisée par la société A3 Web de La Séguinière propose une solution particulièrement adaptée aux besoins de la commune.

Après avoir téléchargé l'application les utilisateurs pourront suivre le fil d'actualité communal et rester informés en temps réel grâce aux notifications : alerte, événement, actualités, météo…

D'autres fonctionnalités, notamment la possibilité de participer et de remonter des signalements aux services techniques communaux seront aussi appréciées.

Selon les sondages, portant sur ce que les habitants attendent réellement de la part de leur mairie en termes d'information, parmi l'ensemble des outils papier et numériques proposés (hebdomadaire papier, trimestriel papier, site Internet, réseaux sociaux…), l'application mobile citoyenne et les panneaux lumineux municipaux arrivent en tête des outils numériques préférés des habitants.

Ce résultat est riche d'enseignements : les citoyens comme les collectivités sont bien à la recherche de proximité et veulent garder le lien entre eux en toute circonstance. L'information de proximité et accessible en temps réel est une attente très forte chez les citoyens. L'application mobile, quelle que soit la taille de la commune semble donc être la meilleure solution pour répondre aux attentes des élus et de leurs administrés.

LA COMMUNE RECRUTE

Un agent polyvalent au service des bâtiments

La mairie recrute un agent technique chargé de la gestion des locaux (états des lieux), de l'entretien du mobilier urbain, de la préparation des manifestations diverses (vin d'honneur, sonorisation…), du transport et de la mise à disposition de matériel pour les associations, du contrôle de la conformité des dossiers d'urbanisme, de la gestion de la fourrière animale, de divers petits travaux d'entretien de bâtiments, d'aides ponctuelles au service des espaces verts…

Ce poste à temps plein, ouvert à tous (fonctionnaire ou non-fonctionnaire) est à pouvoir au 1er juillet 2023.

Date limite pour envoyer candidature et CV, à Monsieur le maire de La Séguinière : fin avril 2023 (accueil@mairie-laseguiniere.fr).

MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Valoriser le métier d'assistant.e maternel.le est une des missions renforcée du Relais Petite Enfance. A cet effet, un groupe de réflexion, composé de 5 assistantes maternelles, s'est constitué avec comme objectif de donner envie d'exercer ce beau métier !

Début 2022, une première rencontre a permis de définir ce qu'il convenait de dire, montrer et partager sur ce métier. Accompagné d'une vidéaste-réalisatrice professionnelle, le groupe de travail a réalisé une vidéo dans laquelle sont filmées et interviewées des assistantes maternelles dans leur quotidien à leur domicile, au sein d'une MAM, en sortie, sur les matinées proposées par le RPE…

La première projection de ce film a été programmée au théâtre de l'Espace Prévert à La Séguinière le 24 mars 2023 à 19h00.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 11 avril à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du vendredi 10 mars dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Achat d'une maison rue du Vieux Pont,
- Financement « Fonds Vert » pour les vestiaires du foot,
- Avant-projet du lotissement de La Surchère 2,
- Rétrocession des espaces communs des Côteaux de Brenon,
- Modification de l'éclairage place Grignion de Montfort,
- Recensement des travaux eau et assainissement 2023/2026,
- Financement départemental pour la création d'une liaison douce route du Joli Bois et chemin des Rambouillères,
- Régularisation des concessions échues non renouvelées,
- Création d'un budget annexe « Régie photovoltaïque »,
- Ajustement des modalités de fonctionnement du Compte Epargne Temps (CET),
- Convention de groupement de commandes pour la fourniture d'énergies,
- Modification dans la composition des commissions communales,
- Remplacement d'un membre élu démissionnaire au sein du CCAS.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

des routes départementales

L'assemblée départementale a validé le programme d'entretien des routes départementales pour l'année 2023. Un renouvellement de revêtement en enrobé à chaud est prévu pour l'anneau du rond-point de la Bergerie et, à proximité de La Séguinière, sur la route de la Vacherie et sur la RD 753 (Cholet-Noirmoutier) sur la section comprise entre le giratoire de la Treille et l'échangeur de la RN 249 (Cholet-Nantes).

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE

Pour les propriétaires de biens immobiliers

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications sont sur Service-Public.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020. D'après la DGFIP, 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

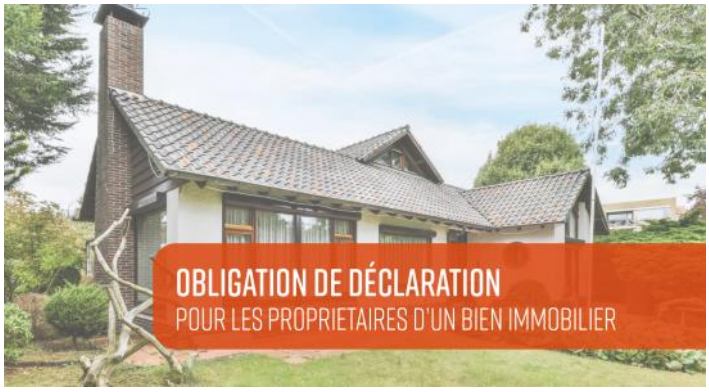

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Opérations à venir

L'Agglomération du Choletais renouvelle l'opération de broyage des végétaux dans plusieurs communes du territoire du 1er avril au 13 mai 2023. Ces actions font prendre conscience des intérêts de la réutilisation des déchets végétaux.

Les particuliers viennent broyer leurs végétaux et repartent avec du broyat. Cela représente une solution avantageuse à différents niveaux : réduction du nombre de passages à la déchetterie, moins d'achat de paillis, de désherbants, d'anti-limaces et on arrose moins fréquemment : le jardinier qui utilise ses broyats de végétaux gagne in fine un temps précieux ainsi que de l'argent tout en limitant son empreinte carbone.

Le paillage est par ailleurs très utile au jardin. Utiliser ses débris végétaux issus du broyage pour recouvrir la terre permet par exemple : de nourrir le sol, de réduire le processus d'évaporation, de conserver un sol frais en période de sécheresse, de diminuer le nombre des arrosages et donc de favoriser les économies d'eau potable, de ralentir la pousse des adventices…

Autre point non négligeable très apprécié, le broyage de végétaux permet d'obtenir un élément esthétique qui valorise les espaces végétalisés ou non. Les broyats peuvent en effet être utilisés pour mettre en valeur certaines zones d'un terrain, comme les massifs, les rocailles, les allées du potager sur lesquelles on peut d'ailleurs marcher après une grosse pluie sans risque de s'embourber.

Les opérations gratuites de broyage sont programmées aux dates suivantes :

<u>Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30</u>
Le 21 avril au May-sur-Evre (Parking de la Croix Georget)
Le 5 mai à Saint-Léger-sous-Cholet (Centre Technique Municipal)
Le 12 mai à La Séguinière (Parking Salle Pierre de Coubertin)

<u>Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00</u>
Le 1er avril à Cholet (Parking du Stade Omnisports)
Le 15 avril à Cholet (Parking du Parc des Prairies)
Le 13 mai à Cholet (Parking de la Meilleraie)

Inscription obligatoire sur Cholet.fr ou au 0 800 97 49 49 (n° vert).

NOUVELLE IDENTITÉ INTERCOMMUNALE

Lors du séminaire des élus organisé par l'Agglomération du Choletais le 1er mars dernier au théâtre Saint-Louis, les conseillers municipaux présents ont pris connaissance du nouveau logo de l'intercommunalité. Le symbole identitaire dévoilé aux élus est le résultat d'une réflexion menée pour un logo plus porteur au niveau de l'identité du territoire qui dépasse les frontières. Il a été estimé qu'il était important de communiquer sur une identité forte en mettant en avant la ville centre dans un double objectif de cohésion et d'attractivité.

Les autres territoires mettent en avant leur ville centre car c'est ce qui est identifié : Angers Loire Métropole, Nantes Métropole, La Roche-sur-Yon Agglomération… L'agglomération du Choletais va ainsi s'appeler Cholet Agglomération et cette nouvelle identité sera diffusée au travers d'un logo de couleur rouge qui s'appuie sur l'histoire du territoire.

La modification des statuts devrait passer au conseil communautaire le 17 avril puis chaque commune aura ensuite à délibérer dans les 3 mois. Le Préfet pourra alors entériner la décision par un arrêté préfectoral modificatif... Compte tenu de ces délais juridiques, le logo sera officiellement dévoilé en septembre 2023.

POLLINARIUM SENTINELLE

L'agglomération du choletais a mis en place un dispositif de surveillance des pollens dans l'air appelé Pollinarium Sentinelle. Celui-ci est situé au musée du Textile et de la Mode dans un espace où sont réunies les principales espèces de plantes sauvages de la région dont le pollen est allergisant. Les végétaux sont observés quotidiennement afin de détecter le début et la fin de l'émission de pollen de chaque espèce et de transmettre une alerte aux personnes allergiques inscrites sur le site www.alertepollens.org

Ces informations précoces permettent aux personnes allergiques de commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes et de l'arrêter dès la fin de l'émission de pollens.

Des documents de communication (flyers, cartes de visite…) sont disponibles en mairie et dans les établissements médicaux et paramédicaux pour renseigner la patientèle à ce sujet.

Lotissement Le Bordage

INAUGURATION
de 7 logements locatifs

Jeudi 9 mars 2023

Il y a très précisément 3 ans, le 9 mars 2020, le conseil municipal décidait de confier à Sèvre Loire Habitat un projet de construction de 7 logements publics individuels sur un îlot d'une superficie de 1 817m² au lotissement Le Bordage. L'opération, conformément au souhait de la commune, a intégré pour chacune des maisons un garage et une place de stationnement. Par ailleurs, compte-tenu de la réglementation relative aux eaux pluviales qui impose une gestion à la parcelle de ces eaux, une noue a été réalisée en fond de jardin.

La société d'architecture OG²L, de Bressuire (79), a intégré ces contraintes pour proposer des logements particulièrement lumineux et fonctionnels qui bénéficient d'une exposition sud propice à un ensoleillement maximal tout au long de la journée et à un confort thermique appréciable en hiver. Associé à une chaudière à condensation, un kit photovoltaïque en autoconsommation permet de respecter la RT 2012 en limitant fortement l'encombrement dans le logement.

Partenariat avec Sèvre Loire Habitat

Pour ce projet, le conseil municipal a retenu le bailleur social historique du choletais avec lequel un partenariat de confiance a été tissé depuis plus de 40 ans. Ce partenariat s'est traduit par la construction de plusieurs programmes locatifs. Avec ce nouveau programme, 98 pavillons sont désormais proposés à la location par SLH sur La Séguinière.

Année	Adresse	Nbre de log.
1979	Squares de Vigny et Chenier	18
1980	Square Verlaine	2
1991	Square des Lavandières	25
1994	Rue Jean Borotra	6
1997	Rues des Eglantines et des Jonquilles	12
2011	Rue de Dublin / Avenue de Londres	9
2011	Chemin des Borderies	2
2013	Rue de Bratislava	13
2016	Impasse de la Forêterie	4
2022	Mail des Pâquerettes	7

Label « Bien Vieillir à SLH »

Dans le cadre de ce programme, 2 logements T3 ont obtenu le label « Bien Vieillir à SLH ».

Aujourd'hui, le bailleur social a la volonté d'accompagner et d'anticiper les besoins des locataires en s'inscrivant dans une démarche de labellisation misant avant tout sur son savoir-faire et ses valeurs que sont l'innovation, la proximité, l'écoute et la réactivité. L'objectif est de permettre aux seniors de vivre confortablement et le plus longtemps possible dans un logement adapté. Cette démarche se construit et s'intègre dans une stratégie partenariale avec la dynamique locale de l'intercommunalité choletaise.

Les logements ainsi labellisés sont aménagés pour le confort et la sécurité des seniors : l'éclairage est adapté, des prises de courant sont installées en hauteur, les toilettes sont réhaussées et équipées d'une barre de relevage…. Les locataires bénéficient aussi d'un interlocuteur dédié et de menus services de réparation.

Dans le cadre de sa Convention d'Utilité Sociale, SLH s'est engagé à produire 10% de logements labellisés dans chacun de ces programmes de construction.

Caractéristiques des logements

5 logements T3 de plain-pied et 2 T4 à étage composent ce nouveau programme. Deux logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, les autres restent adaptables.

Chaque pavillon dispose d'une vaste pièce de vie cuisine-salon, avec lingerie et donnant accès directement à une terrasse en dalles gravillonnées et un jardin privatif engazonné.

Pour les T3, la partie nuit propose 2 chambres avec placards aménagés. Pour le T4, la partie nuit se compose d'une chambre en RDC, jouxtant la salle de bains et de 2 chambres à l'étage avec placards aménagés, accompagnées d'un WC supplémentaire.

Les salles de bains sont équipées d'un radiateur sèche-serviette mixte et d'une douche à l'italienne, avec barre de maintien en T et paroi de douche.

Comme précisé (en page 6), la gestion des eaux pluviales se fait à la parcelle avec un bassin drainant positionné sous l'engazonnement.

Plan – Type 3

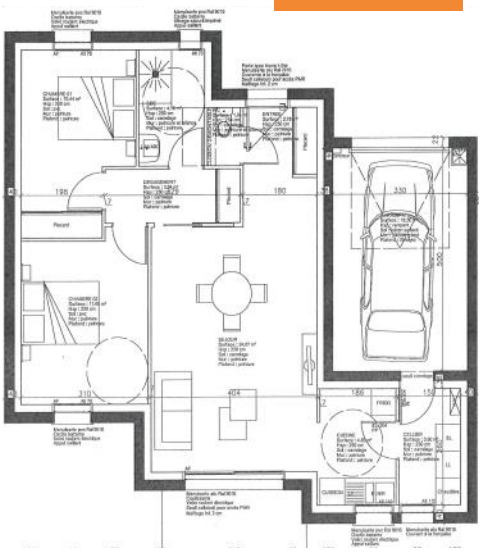

Typologie des logements

Type	Prêt.	Surface	Loyer
T3	PLUS	67m²	466 €
T3	PLAI	67m²	420 €
T4	PLUS	82m²	554 €

Plan de financement

Financeurs	Montant
Prêt Caisse des Dépôts	758 828 €
Subvention de l'Etat	14 500 €
Subvention ADC	14 500 €
Fonds propres SLH	168 000 €
Total de l'opération TTC	**956 000 €**

Liste des intervenants et entreprises

Intervenants	
Architecte	OG²L - Bressuire
Bureau d'Etudes Urbanisme	AREA Urbanisme - Bressuire
Bureau d'Etudes Structure	Cabinet AREST - Cholet
Bureau d'Etudes Fluides	Cabinet ACE - Cholet
Bureau de Contrôle	Cabinet APAVE - Cholet
Coordonnateur SPS	AMC - Angers
Entreprises	
Terrassement Voirie Espaces Verts	SARL Bouchet et Fils - Vezins
Gros Œuvre	Defond Maçonnerie - Sèvremoine
Charpente bois	SARL Laroche - Vezins
Couverture membrane PVC	FBM - Bressuire
Couverture Zinc	SARL Oger-Lefrêche - Cholet
Menuiseries intérieures et extérieures	SARL Raimbault - Beaupréau-en-Mauges
Cloisons sèches Isolation	SARL PBC - Cholet
Carrelage Faïence	SARL Retailleau - St Martin des Tilleuls
Peinture Sols souples	Merlet Déco - Cerizay
Plomberie Chauffage Sanitaire Electricité	SARL EP2C - La Romagne

Don du Sang

Rendez-vous à La Séguinière le 11 avril 2023

Depuis le 1er mars 2023, le site dondesang.efs.sante.fr a évolué pour faciliter l'expérience donneur. Concrètement, les changements pour le donneur sont les suivants :

Il bénéficie désormais d'un parcours de prise de RDV totalement intégré au site don de sang : il n'est plus redirigé vers le site mon-rdv-don-de-sang.efs.sante.fr, ce qui lui évite un clic supplémentaire et lui permet d'accéder directement au planning de réservation.

Il est incité à vérifier son éligibilité lors de la prise de rendez-vous et il peut désormais accéder à une auto-évaluation pour chaque type de don (sang, plasma, plaquettes).

Il peut consulter l'ensemble des collectes disponibles autour de lui tout en visionnant les créneaux horaires de la collecte qu'il aura sélectionnée. Le choix de la collecte et de l'horaire, sans différenciation entre les horaires du matin et de l'après-midi, sont facilités.

Une remédiation pour la recherche des lieux de collecte a été effectuée permettant la saisie des communes avec et sans abréviation. Ex : Saint-Nazaire/St-Nazaire.

Une mise en avant du don de plasma sur la page d'accueil redirige vers la page Découvrir le don de plasma.

L'Etablissement Français du Sang demande à ses partenaires de bien mentionner uniquement le site dondesang.efs.sante.fr pour la prise de rendez-vous, il remplace désormais l'ancien site mon-rdv-dondesang.

Depuis plusieurs semaines, les affiches de collecte ont été adaptées en ce sens.

Concernant la prochaine date de collecte, l'EFS a décidé de déplacer celle prévue à Saint-Christophe-du-Bois, **le mardi 11 avril à La Séguinière. Rendez-vous donc, pour les donneurs, à la Salle des Fêtes à partir de 16h30 et jusqu'à 19h30.**

Carnet Rose

C'est l'évènement de ce début du mois de mars à La Séguinière !

Deux naissances ont eu lieu sur le site d'éco-pâturage du bassin de rétention situé en bas du quartier de Bel-Air.

Près de 4 000 m² de terrain sont consacrés à cette activité artisanale et écologique qui entretient les prairies naturellement et favorise le bien-être animal.

C'est dans cet enclos, que les deux bébés moutons ont fait leurs premiers pas le 14 au matin.

Après 5 mois de gestation, la mère a mis bas naturellement et sans aide humaine. Sous surveillance de Serge Guinaudeau - Adjoint et des employés municipaux les petits agneaux, un mâle et une femelle, se sont vite intégrés au troupeau.

Dès les premières heures, quelques habitants attendris sont venus les voir et les photographier !

Bienvenue à La Sèg' : le film

Avec des prises de vue inédites, le film institutionnel de la commune de La Séguinière alterne entre plans aériens captés par un drone et des scènes de la vie filmées par un réalisateur professionnel.

Il aura fallu plusieurs semaines de réflexion, de tournage et de montage pour saisir les plus beaux instants du quotidien Ziniérais.

Au final, ce court-métrage d'environ 3 minutes met en valeur chaque aspect de notre belle commune, que ce soit sa relation à la nature, son dynamisme, sa culture ou encore son vivre-ensemble. Rien ne sert d'en dire plus, il faut le voir pour le croire…

Le film « Bienvenue à La Ségʼ » est disponible sur le site internet de La Séguinière : https://www.mairie-laseguiniere.fr/ ; accessible depuis le menu « En 1 clic » ou via le menu « Tourisme et patrimoine ».

Il est également en ligne sur notre page Youtube et une large communication en a été faite sur nos réseaux sociaux.

Un immense merci à tous les figurants, participants et facilitateurs – parmi lesquels nous comptons plusieurs élus, agents et personnes de la vie civile – qui nous ont permis de mener à bien la réalisation de ce court-métrage.

Les membres de la commission
Communication - Evénementiel

la Saison Culturelle

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

Mercredi 3 mai
Théâtre Jeune Public - à partir de 6 ans

« Bagarre »

Espace Prévert à 18h30
Dans le cadre du projet Itinérance porté par l'Agglomération du Choletais en partenariat avec le Jardin de Verre de Cholet.

Tarifs à 8 €, 5 € et 3 €
Billets disponibles : au Jardin de Verre, tél. 02 41 65 13 58 / billetterie@jardindeverre.fr ou sur place : le soir du spectacle dès 18h00 dans la limite des places disponibles.

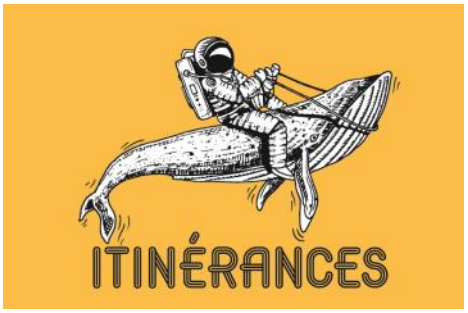

Créer du lien avec les enfants du territoire

Le jour du spectacle sont proposés 4 ateliers à destination des enfants dès 6 ans inscrits au CALS (Centre Animation La Séguinière).

- 1 atelier découverte de l'Aïkido : art martial non-violent accessible à tous,
- 1 atelier d'expression primitive : danse collective, joyeuse et ludique au rythme des percussions,
- 1 atelier jeux coopératifs en plein air,
- 1 atelier lecture / jeux de société.

Nota *: pour participer aux 4 ateliers, il suffit d'inscrire votre enfant toute la journée au CALS.*

Présentation

Bagarre, c'est l'histoire de Mouche, une fille qui vit avec son frère Titus et leur vieille Tata Moisie sur le toit du plus haut immeuble de la ville et qui va devenir championne du monde de la bagarre.

Inspiré par l'étincelle que le mot bagarre allume dans les yeux de chacun.e, quel que soit son âge, et par le désir de s'adresser aux plus jeunes, le spectacle Bagarre pose un regard burlesque sur le terrain de jeux de nos chers bambins.

La bagarre existe. On ne sait jamais vraiment qui a commencé, ni pourquoi. Avouons-le, il y a un plaisir intense à la bagarre. Avec ses codes, ses limites, sa possibilité de construction ou de destruction et les vastes champs imaginaires dans lesquels elle nous invite… Annabelle Sergent confie à l'autrice Karin Serres le soin d'écrire l'histoire de Mouche, championne du monde de bagarre, une fille qui découvre un jour la joie de se bagarrer sous l'œil espiègle de sa Tata Moisie : de la magie des gants de boxe aux costumes de super héro.ïne.s…

Un retour aux sources de l'enfance et à sa fantaisie débridée.

Une scène de crime à l'espace Prévert

Animation du réseau connecté des bibliothèque du Choletais « Echange »

Ce samedi 11 mars 2023, à l'Espace Prévert s'est passé quelque chose de dramatique…

Les bénévoles de la bibliothèque, en prenant leur service de permanence, ont découvert un crime. Ils ont aussitôt fait le 17 pour prévenir les secours. Les policiers, à leur arrivée, n'ont pu malheureusement que constater le décès de la victime.

Les forces de l'ordre ont immédiatement positionné une rubalise pour délimiter la scène de crime afin de geler les lieux et éviter que des gens en piétinant l'espace retirent des indices ou en ajoutent…

Il pourrait très bien y avoir l'auteur du crime parmi eux !

Le service de police technique et scientifique a été sollicité en renfort pour analyser des preuves, des indices... et effectuer des recherches ainsi que des examens scientifiques et techniques. L'objectif est de dresser des constatations, avant de les transmettre aux autorités responsables de l'enquête.

Ainsi commence la conférence de Norbert FLEURY, technicien de police technique et scientifique à Paris. Il est venu disséquer de manière technico-ludique une scène de crime devant un public d'une vingtaine de personnes, très attentif à ne pas perdre le fil de l'enquête.

Avec l'aide de comédiens de théâtre de la troupe « Pièce à conviction » de Brissac Loire-Aubance, partenaire de ce temps unique, dans une mise en scène très spéciale, ils ont permis aux spectateurs de découvrir une discipline digne des « experts » de façon originale, conviviale et interactive.

Norbert FLEURY exerce au nouveau 36 Quai des Orfèvres (3 quai de l'horloge à Paris) son service est le plus ancien au monde, il a été créé il y a plus de 130 ans par Alphonse BERTILLON et rayonne encore aujourd'hui dans le monde entier. Lors des missions à l'étranger (Taiwan, Chili, Irak…) où Norbert est envoyé, tout le monde connaît la police scientifique française et Alphonse BERTILLON puisque tout a été créé suite à ce que ce dernier a mis en place au tout début du 20ème siècle.

Les techniques se sont modernisées depuis, notamment avec la découverte de l'ADN en 1985. Maintenant, les agents spécialisés de la police technique et scientifique se chargent de récolter les indices laissés par les coupables. Pour cela, certains vont photographier les scènes de crime et d'autre vont relever les empreintes présentes. Puis, les experts scientifiques vont prendre le relais et travailler avec plusieurs équipements sophistiqués qui vont permettre d'extraire l'ADN des cellules, puis de les purifier…

Considéré comme une preuve solide, l'ADN reste cependant une preuve parmi d'autres et témoigne seulement de la présence d'un individu à un moment donné mais pas son implication dans l'histoire.

Club de foot « ChristopheSéguinière »

Lors de la première semaine des vacances de février le club de foot ChristopheSéguinière a organisé un stage de 4 jours encadré par 5 animateurs du club dont 3 salariés : le responsable technique jeunes et 2 éducateurs accompagnés par trois jeunes en formation éducateurs sportifs.

Il a réuni plus de 30 joueurs et joueuses de 6 à 9 ans le matin et environ 45 de 11 à 13 ans l'après midi. Ce stage organisé autour du foot en salle, de la découverte du Cornhole et Kin-ball, d'un après midi à l'autre usine et d'un temps bricolage a remporté un franc succès.

Ce sont donc une centaine de joueuses, joueurs et dirigeants qui se sont déplacés pour encourager les bleues de Corinne Diacre. A cette occasion quatre jeunes joueuses U13 du club ont été sélectionnées et se sont vu remettre une tenue officielle par la Fédération Française de Football pour être porte drapeau. Elles ont pu ainsi fouler la pelouse et approcher les joueuses. Un moment qui restera inoubliable pour ces 4 joueuses U13.

La semaine suivante, le samedi 18 février, deux cars de supporters du club de Foot ChristopheSéguinière se sont rendus au stade Raymond Kopa à Angers pour assister à la rencontre internationale de football féminin entre la France et l'Uruguay.

Saint-Louis Basket

Le dimanche 26 février, 6 jeunes de La Séguinière Basket (catégorie U15) ont eu le bonheur de pouvoir assister à l'entraînement de l'équipe de France de basket à la salle Aréna de Trélazé, avant leur match officiel contre la Lituanie.

Ces jeunes ont pu rencontrer et passer du temps avec les joueurs (séances dédicaces et photos) grâce à Intersport qui est un nouveau partenaire de la FFBB. Par le biais de ce partenaire, le club a été présent sur plusieurs vidéos, ainsi que sur les réseaux sociaux d'Intersport et ceux de l'influenceur et youtubeur Rookicks.

Ci-contre, quelques photos...

Lina, Alicia et Calie au côté de Yoan MAKOUNDOU

Matias au côté de Victor WEMBANYAMA

Autres infos

CAFÉ-RENCONTRE

Prochaines rencontres

- **Mardi 21 mars -** *Visite de la société Body Nature et repas au restaurant.*
- **Mardi 11 avril -** *Présentation du livre « Des yeux verts comme les miens » par l'auteur Marie-Odile Edouard.*
- **Mardi 25 avril -** *Karaoké.*
- **Mardi 9 mai -** *Sortie au Jardin Camifolia à Chemillé.*

Les rencontres ont lieu à l'espace Roger Dronneau au 20 rue du Manoir à La Séguinière de 14h00 à 17h00.

SAINT-LOUIS BASKET

Courses d'orientation urbaine

Le **vendredi 7 avril** aura lieu la course d'orientation urbaine de La Séguinière Basket. Cette course d'orientation qui se fera dans « toute La Séguinière » empruntera deux parcours différents :

- *La Ludique qui est une course de 2h maximum avec au compteur 15 balises à trouver et à résoudre (énigme/quiz) ; les participants pourront la faire en équipe allant de 2 à 5 personnes.*
- *La Sportive qui est quant à elle une course d'1h30 maximum avec 25 balises à trouver ! À faire en solo ou en duo.*

Ces deux parcours débuteront de la **Salle de l'Arceau de 18h30 à 19h30.**

Concernant le tarif, il est de 10€ par carte avec un minimum d'une carte par équipe. Les inscriptions sont via HelloAsso ou sur place le jour-j entre 18h et 19h. Attention, il y a un nombre de places limitées (50 équipes par course maximum).

COMITÉ DES FÊTES

Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

Comme annoncé, le comité des fêtes organisera la seconde édition de la Chasse aux œufs de la Séguinière **le dimanche 9 avril prochain**. Le départ de la chasse est programmé, pour tous les enfants, **à 10h30 au Moulin de la Cour**.

Une tombola sera également organisée avec une belle grande surprise en chocolat à gagner et un bar sera ouvert avec notamment une offre de dégustation d'huîtres.

POINT INFO FAMILLE

Le Rendez-Vous des Parents

Chaque mois, le Point Info Famille vous propose un moment convivial pour échanger autour d'un café. Animé par des professionnels de la petite enfance, c'est un temps de rencontres, libre de parole, où chacun peut s'exprimer, partager son ressenti et ses opinions sans être jugé. La prochaine rencontre programmée est la suivante :

Être parents et rester en couple
Mardi 11 avril de 20h à 22h
Point Info Famille - 24 avenue Maudet Cholet
Gratuit sur inscription (02 72 77 22 10)

LES AMIS RÉUNIS

Concours de belote

Lundi 24 avril à partir de 13h30 à la Salle des Fêtes. Tarif : 8 € / 1er prix : 3 rotis.
Renseignements au 06 68 00 29 30

CLIC-IGEAC

Les aventures de Suzette

Aujourd'hui, Suzette décide d'appeler son amie Colette qui vit à Vihiers, cette dernière a chuté récemment dans son jardin.

Colette explique à Suzette qu'elle a glissé en voulant cueillir des fleurs. Elle a eu très peur mais heureusement, elle avait son collier de téléassistance ce qui lui a permis d'appeler de l'aide pour se relever rapidement

Les enfants de Colette avaient insisté pour mettre en place la téléassistance car ils habitent loin et ne peuvent se déplacer rapidement en cas de chute. Ils avaient d'ailleurs demandé au voisin de Colette s'il acceptait d'être sur la liste des personnes à prévenir, si elle déclenchait sa téléassistance. Il avait accepté et il est donc venu aider Colette lors de sa chute.

Suite à sa conversation avec son amie, Suzette souhaite elle aussi avoir une téléassistance. Elle a donc téléphoné au CLIC pour savoir comment mettre en place ce service.

CLIC IGEAC (*)
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Rendez-vous fixés au pôle social
24 avenue Maudet 49300 Cholet
ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

(*) Les personnes de 60 ans et plus, leur famille et les professionnels peuvent s'adresser au CLIC de manière gratuite et confidentielle afin d'obtenir toutes les informations utiles liées au vieillissement et/ou à la perte d'autonomie concernant le maintien à domicile, l'entrée en établissement, les aides possibles. Le CLIC IGEAC écoute, conseille, informe et oriente en fonction de la situation de chaque personne.

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois, un roman conseillé par une des bénévoles :

« On était des loups »
de Sandrine Collette

Sandrine Collette brosse avec maestria la beauté âpre de la nature. Elle excelle dans le décryptage de la complexité des relations humaines.

L'homme est face à la nature et face à son fils vers qui il va aller, découvrant, dévoilant sa paternité et son amour.

Roman audacieux, lumineux : il vous emmènera ailleurs, dans des contrées inconnues, là où se cache le cœur d'un homme enfin prêt à accueillir sa part d'humanité.

Laissez-vous bouleverser !!

Résumé

« En ce temps-là, on était des loups et les loups étaient des hommes, ça ne faisait pas de différence, on était le monde. C'est pour ça que je vis : toucher du doigt, du bord du cœur le territoire sauvage qui survit en moi et quand les loups hurlent dans les montagnes, je sais que je ne suis pas seul.»

Liam, rentrant chez lui, découvre sa femme décédée et son fils sous son corps inerte. Ce monde rude n'étant pas fait pour ce dernier, il décide de partir avec lui, enfant terrifié.

Horaires

Le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi

L'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Bibliothèque Mille Pages
Rue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 31 93

Pizza Mmmh

Monsieur Nicolas BELSOEUR est le gérant du camion pizza présent tous les jeudis soirs à La Séguinière devant la salle de la Garenne.

Après avoir précédemment travaillé dans le commerce non alimentaire, il a repris cette activité, il y a 11 ans, et est fidèle à La Séguinière depuis maintenant plus de 3 ans.

Âgé de 49 ans et originaire de La Tessoualle, il habite Le Puy-Saint-Bonnet et se déplace dans les communes de la région selon le calendrier hebdomadaire suivant :

Lundi : Saint-Laurent-sur-Sèvre
Mardi : La Tessoualle
Mercredi : Saint-Christophe-du-Bois
Jeudi : La Séguinière
Vendredi : Yzernay

Le samedi soir, il est disponible pour des soirées privées sur réservation.

Les pizzas d'une taille unique de 29 cm sont fabriquées à base de produits frais et cuites au feu de bois.

Plus de trente variétés de pizzas sont disponibles sur la carte.

Pizza Mmmh
Nicolas BELSOEUR
Présents tous les jeudis soir dès 18h30 à La Séguinière - Parking salle de la Garenne (exceptionnellement place de la Mairie pendant les travaux de la rue de la Garenne). Pensez à réserver au 06 09 42 19 09.

Amélie MALLARD

Socio-Esthéticienne

Installée avec son mari et ses deux enfants à La Séguinière depuis 2011, Amélie MALLARD a démarré son activité de Socio-Esthéticienne en novembre dernier.

Elle a précédemment exercé, pendant près de 20 ans, comme Aide-Soignante dans des unités de psychiatrie.

Pour cette réorientation professionnelle, elle a repris des études et obtenu un CAP Esthétique en 2021 puis une certification de Socio Esthéticienne à l'école du CODES (Cours d'esthétique à option humanitaire et social) à Tours en septembre 2022.

Elle est principalement prestataire dans des structures telles que les EHPAD, les Centres Socioculturels, les hôpitaux... mais intervient également à domicile auprès de toute personne souffrante et fragilisée pour une atteinte à son intégrité physique ou psychique. A travers les soins et l'écoute, elle atténue les angoisses et permet à la personne de se sentir exister. Elle aide la personne fragilisée à mieux accepter son corps et son image. Ces soins et conseils ont une répercussion très profonde sur l'individu.

Tél : 06 95 36 65 24
Mail : amelie.socioestheticienne@gmail.com

Alexandra PICOT

Conseillère en immobilier

Alexandra PICOT exerçait ce métier à Saint-Léger-sous-Cholet avant de s'installer à La Séguinière en février 2022 avec sa famille. Après d'autres expériences professionnelles, elle a choisi par passion et pour son organisation familiale le métier de l'immobilier.

Formée dans le réseau de mandataires immobiliers IAD France, elle est en mesure de répondre à tout projet d'achat ou de vente et peut intervenir du début à la fin de la transaction. En fonction des besoins, elle fait appel à différents partenaires qui l'accompagnent (courtier en financement, notaire, diagnostiqueur…).

Elle travaille à domicile ce qui limite les frais de fonctionnement et lui permet de proposer des honoraires moins élevés qu'en agence. Son périmètre d'intervention se situe dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de La Séguinière.

Tél : 06 28 19 93 54
Mail : alexandra.picot@iadfrance.fr